

# RETRAITES : LA PRUDENCE TACTIQUE D'EMMANUEL MACRON

Par Raphaëlle Besse Desmoulières et Olivier Faye

28 août 2019

**En se prononçant de manière inattendue pour un accord sur la durée de cotisation, le chef de l'Etat cherche à séduire la CFDT et à ne pas brusquer les Français, pour une réforme cruciale de son quinquennat.**



Des représentants de 48 associations, ONG ou syndicats étaient reçus à Matignon, le 27 août. Au premier plan, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT. Tristan Reynaud/Sipa

L'exécutif avance désormais à pas comptés sur le dossier miné des retraites. Et compte bien mettre toutes les chances de son côté pour tenter de faire passer ce projet que beaucoup de macronistes décrivent comme « *la réforme phare de la deuxième moitié du quinquennat* ». En annonçant de manière inattendue, lundi 26 août sur France 2, qu'il préférerait « *un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge* » pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein, Emmanuel Macron a rebattu les cartes d'une partie qui pouvait apparaître relativement fermée depuis la présentation, le 18 juillet, d'un rapport sur le sujet de Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire chargé d'élaborer la réforme. « *Rien n'est décidé* », a martelé le chef de l'Etat. Et

d'ajouter : « *On va construire cela tous ensemble. Il faut partager les contraintes, qu'il y ait une solidarité. Il y aura une grande négociation, un grand débat.* »

Si Edouard Philippe doit désormais reprendre la main en recevant les 5 et 6 septembre syndicats et patronat, pour beaucoup, c'est un signal envoyé à la CFDT qui était opposée, comme la plupart des autres confédérations, à l'une des principales propositions formulées par M. Delevoye : l'instauration d'un âge pivot à 64 ans, également appelé « *âge d'équilibre* », identique pour tous et assorti d'une décote financière pour ceux qui choisiraient de partir avant. Si la piste de la durée de cotisation était également mentionnée dans le rapport de M. Delevoye, celle de l'âge pivot était présentée par l'ancien ministre de Jacques Chirac comme « *socialement juste* » et « *budgétairement et financièrement solide* ». Mais elle ne semble pas avoir les faveurs du chef de l'Etat qui, selon plusieurs sources bien informées, n'a pas pris la peine d'informer au préalable le haut-commissaire du contenu de son intervention sur France 2.

Pas question pour autant de parler de « *changement de pied* » au sommet de l'Etat. « *Ce n'est pas un virage sur l'aile* », a assuré Bruno Le Maire, ministre de l'économie, mardi, sur LCI. Le gouvernement « *ne passer[a] en force sur rien* ». « *On a toujours veillé à ce que le rapport Delevoye ne ferme pas de portes, fait-on valoir dans l'entourage d'Edouard Philippe. La durée de cotisation individualise le départ à la retraite, quand l'âge pivot est plus uniforme.* » Un député de la majorité juge cependant qu'il y avait « *un problème* » avec le mécanisme tel que présenté. « *De fait, c'était un nouvel âge de départ à la retraite si jamais la décote était forte* », estime-t-il.

## « **Ecoute, dialogue, proximité** »

Traumatisé par la crise des « *gilets jaunes* », le pouvoir en place ne veut pas attiser les crispations sociales et voir une nouvelle fois une partie du pays se soulever contre lui. Lundi, M. Macron a reconnu qu'« *il y a certaines professions qui – si on fait les choses mécaniquement – seraient lésées : infirmières, aides-soignants, enseignants* ». « *Il n'y aura pas de réforme des retraites tant qu'on n'aura pas bâti une vraie transformation de ces professions* », a-t-il affirmé. Même si pour l'heure, aucune mobilisation d'ampleur n'est prévue, le mois de septembre verra défiler plusieurs cortèges syndicaux. Force ouvrière appelle à un « *rassemblement national* » le 21 septembre contre la future réforme. Pour la CGT, ce sera trois jours plus tard. Quant aux avocats ou médecins libéraux, opposés à une hausse de leurs cotisations, ils battront le pavé le 16 septembre.

A la tête de l'Etat, on cherche donc à apaiser une situation potentiellement explosive. « *L'idée est de dire que toutes les options sont sur la table et que le gouvernement n'a pas préempté le débat*, décrypte une source au sein de l'exécutif. *L'objectif du président de la République est d'arriver à un consensus le plus large possible, notamment avec les syndicats réformistes.* » Sur un projet d'une telle ampleur qui vise à fusionner les 42 régimes existants en un système universel, le gouvernement peut en effet difficilement se passer d'un allié comme la CFDT. D'autant que la confédération de Belleville, à Paris, est l'une des seules à soutenir dans son principe l'idée d'une réforme systémique.

Ce bougé de la part du chef de l'Etat viserait, dit-on, à prouver que la nouvelle méthode de travail tant promue par l'exécutif depuis des mois – « *écoute, dialogue, proximité* » – ne

relèverait pas du simple slogan. « *Sur ce sujet, je veux qu'on incarne le changement de méthode que j'ai souhaité* », a expliqué lundi M. Macron. Le président de la République a d'ailleurs insister pour parler d'une « *négociation* » avec les syndicats, comme pour montrer sa bonne volonté à discuter même si cela n'a juridiquement que peu de sens dans le cas présent. « *C'est avec eux que l'on va bâtir la réforme, d'essayer de trouver un accord* », insiste-t-on à Matignon.

De quoi satisfaire la CFDT qui s'est réjouie des déclarations du locataire de l'Élysée. « *Nous disions depuis le début que cet âge pivot était une profonde erreur et une injustice*, souligne son secrétaire général, Laurent Berger dans une interview au *Monde*. *Le président de la République explique désormais, lui aussi, que ce n'est pas la bonne solution. Tant mieux si nous sommes écoutés.* » A l'inverse, pour Philippe Martinez, le numéro un de la CGT, il s'agit simplement d'« *une opération déminage* » qui ne change pas grand-chose sur le fond. « *Que dit (Emmanuel Macron) ? Qu'il va falloir cotiser plus longtemps sans toucher à l'âge légal de départ en retraite* », critique-t-il mercredi dans un entretien au *Parisien*.

## Désarmer le front syndical

Même réaction du côté de Force ouvrière : « *C'est une manœuvre de contournement* » pour Philippe Pihet. « *Ça vise à désarmer un front syndical qui se profilait à la rentrée* », renchérit Serge Lavagna (CFE-CGC). Pour la centrale dirigée par François Hommèril – la seule à se féliciter en juillet de l'abandon de la référence à la durée de cotisation jugée injuste pour les cadres qui entrent généralement tard sur le marché du travail –, c'est la douche froide. « *A quel niveau vont-ils situer la durée de cotisation ?* », s'inquiète déjà M. Lavagna.

Pour le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, « *si le gouvernement renonce à l'âge pivot, il n'y aura pas d'autre choix que d'allonger fortement la durée des cotisations* ». Comme le reste du patronat, ce dernier se satisfaisait de la création d'un âge pivot même s'il aurait préféré un recul de l'âge légal de départ en retraite. Eric Chevé, vice-président de la CPME, lui, ne comprend plus très bien la stratégie choisie. « *Ça veut dire quoi ? Qu'on passe à 45 ans ? C'est un pavé dans une mare qui n'était déjà pas très claire* », déplore-t-il.

Au-delà des partenaires sociaux, le gouvernement veut aussi associer largement la population au travers d'une « *concertation citoyenne* » qui sera lancée à l'automne, selon un modèle rappelant celui du grand débat national du début de l'année 2019. Dans l'entourage du premier ministre, on évoque l'organisation de réunions publiques, « *avec ou non des politiques, Jean-Paul Delevoye pourrait y aller par exemple* ». M. Philippe compte lui-même participer à certaines d'entre elles. « *Il faut prendre le temps nécessaire pour expliquer aux Français ce que nous voulons* », a souligné Bruno Le Maire mardi.

Il est donc urgent et prudent d'attendre. Annoncée pour la fin de l'année, la présentation du projet de loi pourrait-elle être de nouveau repoussée ? Pour Laurent Pietraszewski, député LRM du Nord et pressenti pour être le futur rapporteur du texte, « *on ne peut pas démarrer une nouvelle phase de concertation en se disant qu'elle doit être terminée dans trois mois* ». « *Cette réforme sera faite*, martèle-t-on néanmoins au sein de l'exécutif. *Il ne s'agit pas de*

*procrastiner. La question, ce n'est pas de lancer ça en décembre, janvier, ou après les municipales. C'est de bâtir un système qui va durer cinquante ou soixante ans. »*

## **Un système en quête d'équilibre**

Emmanuel Macron a indiqué, le 26 août, qu'il souhaitait que le futur système des retraites soit à l'équilibre lors de son entrée en vigueur en 2025. Une façon de laisser entendre que des mesures paramétriques pourraient être prises d'ici là pour y parvenir. Avant l'été, le gouvernement avait déjà été tenté de faire des économies sur les retraites dans le PLFSS pour 2020 avant d'y renoncer afin de ne pas compromettre la réforme systémique. L'une des idées était de compresser le calendrier fixé par la loi Touraine de 2014 qui vise à allonger très progressivement la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein. Cette dernière sera portée à 172 trimestres, d'ici à 2035, pour les générations nées en 1973 et après. Le sujet pourrait donc revenir au premier plan dans les prochains mois. « *Rien ne justifie d'accélérer cette trajectoire* », met cependant en garde le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger.

**Par Raphaëlle Besse Desmoulières et Olivier Faye**